

Fonds de retraite – Objectif 2045 Manuvie Gestion d'actifs Manuvie

31 décembre 2016

Gestionnaire principal :	Gestion d'actifs Manuvie	Style de placement :	Fonds axés sur une date cible
Objectif de placement :	Le Fonds vise un équilibre entre production de revenu et croissance du capital, l'accent étant mis sur la croissance du capital. Ce fonds est diversifié par catégories d'actif et styles de gestion en vue d'obtenir un rendement corrigé du risque supérieur. D'ici à 2045, la part d'actions devrait diminuer progressivement jusqu'à 35 %.		
Date de la dernière rencontre :	T1 2017	Date prévue de la prochaine rencontre :	T3 2017
Note actuelle :	SOUS ÉVALUATION		

Rendement annuel du fonds (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
Fonds de retraite – Objectif 2045 Manuvie	11,62	21,05	11,00	7,56	8,59	11,86
Indice mixte : Fonds de retraite – Objectif 2045 Manuvie	9,18	18,11	11,11	6,11	9,80	10,79
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	2,45	2,94	-0,11	1,45	-1,21	1,08
Classement selon les quartiles ⁽¹⁾	2 ^e	2 ^e	3 ^e	2 ^e	3 ^e	2 ^e
Indice de référence :	42 % de l'indice composé S&P/TSX + 19 % de l'indice RT S&P 500 (\$ CA) + 23 % de l'indice RT MSCI EAEO (\$ CA) + 8 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX (RT) + 8 % de l'indice RT Barclays Multiverse (\$ CA)					

Analyse du rendement à court terme

- En 2016, le Fonds a enregistré un rendement inférieur à celui de son indice de référence et se classe dans le troisième quartile par rapport aux fonds homologues.
- Les décisions de répartition de l'actif ont apporté le plus nuire au rendement relatif global; la sélection des gestionnaires a également eu un effet défavorable sur les résultats.
- La sous-pondération des grandes capitalisations canadiennes a largement nuire au rendement, les grandes capitalisations canadiennes ayant surpassé les grandes capitalisations des autres régions en 2016. De plus, trois des quatre gestionnaires actifs sous-jacents de ce volet n'ont pas réussi à suivre l'indice composé S&P/TSX sur la période.
- L'effet favorable de la position en actions canadiennes à petite et à moyenne capitalisation a été en grande partie annulé par la sous-performance des deux fonds sous-jacents gérés par FGP et par GAM. Les deux mandats ne comportaient aucune position sur les titres des petits producteurs d'or et d'argent à l'origine d'une grande partie de la forte hausse de l'indice des petites capitalisations. Le rendement relatif du mandat de GAM a aussi pâti de la surpondération des moyennes capitalisations et de l'importance de sa position en liquidités, résultat de l'orientation défensive adoptée au premier semestre.
- Dans le volet en actions, le gestionnaire privilégie les actions canadiennes par opposition aux actions américaines, principalement parce qu'il préfère une exposition à un plus grand nombre de secteurs et une plus faible volatilité ainsi qu'en raison d'inquiétudes concernant les problèmes structurels que connaît le secteur des produits de base. Cela dit, les prévisions de rendement font s'atténuer le pessimisme de l'équipe vis-à-vis du Canada.
- Du côté des titres à revenu fixe, le gestionnaire privilégie les catégories de titres à durée financière relativement courte, comme les titres hypothécaires et les obligations multisectorielles, étant donné l'exposition au portage et la flexibilité du mandat dans le contexte de volatilité que connaît le domaine des titres à revenu fixe.

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de trois des cinq dernières années civiles et a généré une valeur ajoutée sur une base annualisée de cinq ans. Ce rendement à long terme le classe dans le deuxième quartile par rapport aux fonds homologues.
- Sur de plus longues périodes, les décisions de répartition stratégique de l'actif sont l'élément qui a apporté la plus importante contribution positive au rendement; la sélection des gestionnaires a aussi apporté une contribution positive, moindre par ailleurs, dans les portefeuilles axés sur une date de retraite.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- En septembre 2014, la Société Financière Manuvie a annoncé l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc. Cette transaction a été conclue le 30 janvier 2015 et la société fait maintenant partie de Manuvie.

Événements propres au Fonds

- Glen Martin a quitté l'équipe de gestion responsable de ce mandat en date du 13 mai 2016. Il occupe maintenant un nouveau poste au sein de GAM et n'est plus membre de l'Équipe des solutions de portefeuille (ESP) qui gère les portefeuilles axés sur une date cible et les portefeuilles de répartition de l'actif.
- En décembre 2016, GAM a annoncé l'arrivée de Jamie Robertson dans l'Équipe des solutions de portefeuille en tant que gestionnaire de portefeuille principal. Dans le cadre de ses fonctions, M. Robertson est responsable de superviser tous les aspects du fonds de répartition de l'actif canadien de GAM, incluant la gestion de portefeuilles, la recherche et le développement, le développement de produits, l'expansion des activités et la négociation.

Commentaire du SGP

- Les fonds de la gamme de fonds axés sur une date de retraite de Manuvie sont des portefeuilles fondés sur une stratégie multiactif dont le profil de risque est statique en fonction d'une trajectoire d'ajustement progressif. Les dates d'échéance de ces neuf fonds sont espacées de cinq ans (de 2020 à 2060); le Fonds de revenu de retraite Manuvie est offert aux investisseurs qui sont à la retraite ou qui s'en approchent. La composante actions de ces fonds diminue au fil du temps, de sorte qu'ils évoluent vers une composition plus prudente à mesure qu'ils approchent de leur date d'échéance. Les fonds sont gérés par l'Équipe des solutions de portefeuille de GAM.
- Après le roulement de personnel survenu au sein de l'équipe en 2016, le SGP a jugé nécessaire d'effectuer un contrôle plus poussé, principalement pour assurer le transfert harmonieux des responsabilités de Glen Martin et acquérir le niveau de connaissance et de confiance nécessaire vis-à-vis du remplaçant éventuel. Aussi le SGP a-t-il mis Sous évaluation l'ensemble des mandats canadiens gérés par l'Équipe des solutions de portefeuille.
- En ce qui a trait au départ de Glen Martin de l'ESP au deuxième trimestre 2016, le SGP était rassuré par certains facteurs de nature à en atténuer l'impact, notamment : (i) la vaste expérience des spécialistes en placement demeurés au sein de l'ESP, (ii) l'approche d'équipe généralement utilisée par l'ESP pour la gestion de portefeuille, qui évite de trop compter sur une seule personne et (iii) la présence continue de M. Martin au sein de GAM, qui a vraisemblablement aidé à assurer une transition sans accroc.
- L'ajout d'un spécialiste chevronné des placements d'expérience (Jamie Robertson) à l'ESP de Toronto est de bon augure après les départs de Glen Martin et de Cordell Tanny. Maintenant que M. Robertson est entré en fonctions, le SGP pourra se faire une idée de son rôle au quotidien et de sa contribution à l'équipe dans le cadre d'une série de réunions de diligence. Le SGP vérifiera sur la base de données concrètes qu'il répond aux attentes définies à son égard au cours d'une période de transition. Dans l'intervalle, le SGP maintiendra les mandats canadiens gérés par l'Équipe des solutions de portefeuille Sous évaluation.
- Le rendement Fonds ne suscite aucune inquiétude importante.

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Conclusion :

- Le changement de direction à la tête des membres canadiens de l'Équipe des solutions de portefeuille introduit un élément d'incertitude à l'horizon du court terme pour l'équipe. Au cours de cette période initiale pour le nouveau membre de l'Équipe des solutions de portefeuille, le SGP vérifiera, sur la base de preuves concrètes, que celui-ci répond aux attentes formulées. Le Fonds demeure Sous évaluation.

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers